2ème trimestre 2012

Territoire et Statistiques

N°10

Note de conjoncture • Maison de l'Emploi Toulon Provence Méditerranée

Sommaire

Zoom sur le secteur Ouest de l'Agglomération
L'activité économique
L'emploi salarié du secteur privé
La demande d'emploi

Maison de l'Emploi

Toulon Provence Méditerranée

INSEE

URSSAF du Var

pôle emploi

Toulon Provence Méditerranée Communauté d'Agglomération

Liberté • Égalité • Fraternité
République Française

CONCENTRÉ D'INFORMATION

L'Observatoire économique et social de la Maison de l'Emploi Toulon Provence Méditerranée vous propose le 10ème numéro de *Territoire et Statistiques*, relatif au 2ème trimestre 2012.

◆ ◆ ◆

Le zoom que nous vous présentons aujourd'hui vient clôturer la série de zooms géogaphiques initiée il y a maintenant un an. Il porte sur le secteur Ouest de l'Agglomération, composé des communes d'Ollioules, Six-Fours-les-Plages, Saint-Mandrier-sur-Mer et La Seyne-sur-Mer.

◆ ◆ ◆

Les points importants à retenir ce trimestre sont :

- un dynamisme économique dans la création d'établissements, mais qui ne concerne que les établissements non-employeurs ;
- la stagnation de l'emploi privé, malgré une hausse trimestrielle liée à la saison estivale ;
- des intentions d'embauche toujours en hausse mais en ralentissement ;
- un taux de chômage en hausse.

POTENTIEL ALTERNANCE

Etablissements composés de 3 à 5 salariés sur le secteur Ouest

Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	115
Construction	53
Industrie manufacturière	38
Hébergement et restauration	33

ZOOM SUR LE SECTEUR OUEST DE L'AGGLOMÉRATION

La partie Ouest de l'Agglomération TPM, composée des communes d'Ollioules, Six-Fours-les-Plages, Saint-Mandrier-sur-Mer et La Seyne-sur-Mer (deuxième ville du département varois) concentre 27% de la population du territoire sur 20% de sa superficie. Ce secteur géographique se distingue à différents niveaux : par une sur-représentation du secteur de la Construction sur les communes de La Seyne-sur-Mer et de Six-Fours-les-Plages, par une activité commerciale particulièrement développée sur la commune d'Ollioules, qui accueille également un certain nombre d'exploitations agricoles. Enfin, Saint-Mandrier-sur-Mer, bénéficiant de l'activité navale de La Seyne-sur-Mer, est davantage orienté sur les activités nautiques et touristiques.

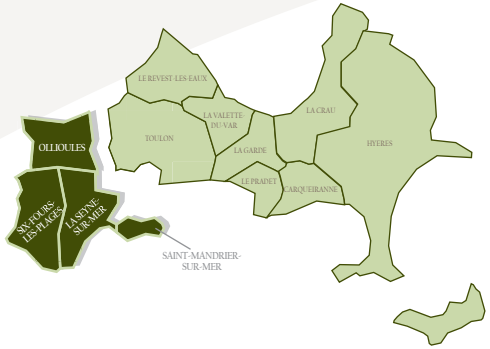

Une présence agricole qui subit une forte pression foncière

La majorité des zones agricoles se concentre sur la partie Est de l'Agglomération, notamment sur les communes de Hyères et de La Crau qui regroupent 81,7% de la Superficie Agricole Utilisée (SAU) du territoire et 69% des exploitations. Toutefois, sur le secteur Ouest de TPM, la commune d'Ollioules présente une surface agricole non négligeable, avec 127 hectares de terres agricoles et 54 exploitations. A l'image de la partie Est de TPM, l'agriculture présente sur Ollioules s'oriente vers l'horticulture, mais également vers la culture de légumes et de vignes. Cependant, les exploitations agricoles sont dans 69% des cas professionnelles, contre 82% des exploitations agricoles hyéroises ; le tissu des exploitations est plus familial sur la partie Ouest de TPM.

En dix ans, la SAU ainsi que le nombre d'exploitations se sont considérablement réduits sur l'ensemble de l'Agglomération, mais de manière encore plus marquée sur le secteur Ouest. Entre 2000 et 2010, la surface agricole a baissé de -37% et le nombre d'exploitations de -48% sur les quatre communes situées à l'Ouest de TPM, contre -37% et -24% sur le reste du territoire.

Sur TPM, l'Agriculture fait face à une forte pression foncière, elle se retrouve donc confrontée aux nouveaux enjeux économiques de la filière. Pourtant, la profession horticole ollioulaise est toujours présente, et si la quantité produite n'est plus aussi importante, les professionnels misent toujours sur la qualité. La préservation de ces zones cultivées fait d'ailleurs partie des priorités de la municipalité au même titre que la protection des espaces boisés classés qui représentent un tiers des 2000 hectares du territoire communal d'Ollioules.

Sources : Insee, RP2009 / Insee, REE (Sirène) / Agreste-Rencensement Agricole 2010, 2000

Pour tout renseignement contactez :
Isabelle MASSE
i.masse@mde-tpm.org
04 94 36 37 50

L'ACTU' DE LA MDE :

Du 12 au 17 novembre 2012 : Semaine pour l'Emploi des Personnes Handicapées, dont le temps fort est le forum emploi à Hyères (le 13 novembre)

Du 3 au 7 décembre 2012 : Semaine régionale des Services à la Personne

sap.citedesmetiers.fr

Maison de l'Emploi Toulon Provence Méditerranée

CONCENTRÉ D'INFORMATION

La grande distribution à Ollioules, le commerce de proximité à Saint-Mandrier-sur-Mer

Le secteur commercial est prédominant sur l'Agglomération TPM en regroupant 23% des établissements et 20% de l'effectif salarié du secteur privé. A l'échelle de la commune d'Ollioules, ce secteur est d'autant plus représenté qu'il concentre 32% des établissements et 31% de l'effectif salarié du secteur privé ; des taux qui se situent donc au dessus des taux moyens enregistrés sur l'ensemble de l'Agglomération, avec un écart particulièrement marqué (10,5 points) sur l'effectif salarié. Par ailleurs, la typologie des établissements commerciaux de la commune d'Ollioules diffère de celle observée sur TPM : 65% des établissements commerciaux de TPM sont non-employeurs, contre seulement 57% sur la commune d'Ollioules. Les unités commerciales y sont donc plus importantes en termes d'effectif salarié, et se concentrent en partie au Sud de la commune, qui compte un nombre important de commerces de grande distribution regroupés autour du centre commercial Carrefour.
A l'inverse, sur Saint-Mandrier-sur-Mer, les activités commerciales sont sous-représentées avec seulement 9,9% des établisements privés et 4,9% de l'effectif salarié privé, soit des écarts respectifs de 13,5 points et de 15,6 points avec les taux observés à l'échelle de l'Agglomération. Le tissu d'établissements commerciaux de Saint-Mandrier-sur-Mer, composé uniquement de TPE de moins de 10 salariés, dont 77% sont non-employeurs, est majoritairement tourné vers un commerce de proximité à destination de la population locale. Saint-Mandrier-sur-Mer est davantage orienté vers les activités touristiques à travers notamment une sur-représentation, tant en termes d'établissements que d'effectif salarié, du secteur de l'*Hôtellerie-Restauration*. Le secteur des *Arts, spectacles et activités récréatives* est également sur-représenté à travers de nombreuses activités nautiques de loisirs, ainsi que les activités immobilières, en lien avec un taux de résidences secondaires très élevé (47%).

Six-Fours-les-Plages et La Seyne-sur-Mer : tournées vers le secteur du BTP

En représentant 15,1% des établissements de La Seyne-sur-Mer et 13,6% des établissements de Six-Fours-les-Plages, le secteur de la *Construction* est particulièrement représenté sur ces deux communes, avec des écarts respectifs de 3,3 points et de 1,8 point avec le taux moyen observé à l'échelle de l'Agglomération. En terme d'effectif salarié privé, l'écart est d'autant plus marqué que sur TPM, la *Construction* concentre 8,2% de l'effectif, alors que sur La Seyne-sur-Mer et Six-Fours-les-Plages ce secteur rassemble 12,4% et 18,3% de l'effectif.
L'essentiel de l'activité du BTP se concentre sur la zone des Playes-Jean Monnet, située à cheval sur les communes de Six-Fours-les-Plages et La Seyne-sur-Mer.

La rade, un atout économique majeur

Les activités navales, nautiques et portuaires marquent fortement l'Agglomération TPM, et plus fortement encore les communes de La Seyne-sur-Mer et Saint-Mandrier-sur-Mer, comme l'illustrent :

- le soutien du développement de la croisière dans la rade de Toulon, via la construction d'une gare maritime sur l'ancien môle d'armement du chantier naval de la Seyne-sur-Mer. En attendant sa mise en service prévue fin 2013, une structure provisoire a été installée afin d'améliorer l'accueil des passagers en escale, notamment les embarquements et débarquements des croisiéristes du Liberty of the Seas ;
- la réhabilitation de l'ancienne Base Aéronautique Navale (BAN) de Saint-Mandrier-sur-Mer en Parc d'Activités Maritimes (PAM) permettra d'accueillir des entreprises et des organismes exerçant des activités maritimes et de haute technologie, porteurs de perspectives en matière d'emplois.

Maison de l'Emploi

Fin juin 2012, à la veille de la saison touristique, 43 082 établissements sont implantés sur les 12 communes de l'Agglomération ; soit une hausse annuelle de + 4,3%, correspondant à 1 769 établissements supplémentaires, et une hausse trimestrielle de + 1,3%. Ces évolutions apparaissent moins conséquentes que celles observées sur les mêmes périodes de l'année 2011.
Le 2ème trimestre 2012 comptabilise 1 795 créations d'établissements et 1 262 cessations, soit un ratio créations/cessations de 1,4 (1,5 en 2011).

Le Revest-les-Eaux, La Crau et La Garde, des communes particulièrement créatrices

La création d'établissements sur TPM, 2ème trim.2012

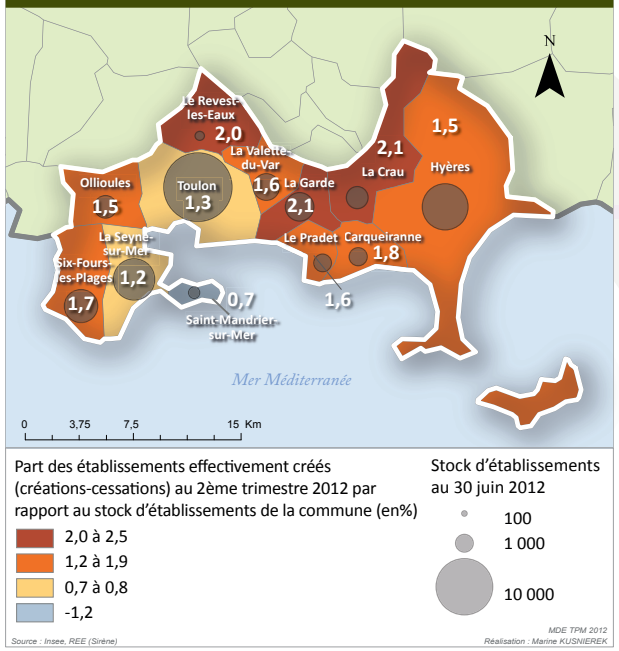

Ce trimestre, les communes qui ont accueilli le plus grand nombre de nouveaux établissements sont Toulon (646), Hyères (284) et La Seyne-sur-Mer (219) ; ce sont également ces communes qui enregistrent le plus de cessations d'activité.
Toutes les communes de l'Agglomération ont un ratio créations/cessations d'établissements positif (supérieur à 1), mis à part Saint-Mandrier-sur-Mer qui, avec 14 créations contre 19 cessations, affiche un ratio de 0,7. Certaines communes apparaissent plus dynamiques que d'autres, notamment La Crau, La Garde et Le Revest-les-Eaux avec des ratios égaux ou supérieurs à 2, soit deux fois plus de créations que de cessations sur des communes pourtant peu impactées par la saisonnalité.

Un dynamisme économique toujours porté par des créations d'établissements non-employeurs

Créations et cessations d'établissements par tranche d'effectif salarié, TPM, 2ème trim.2012

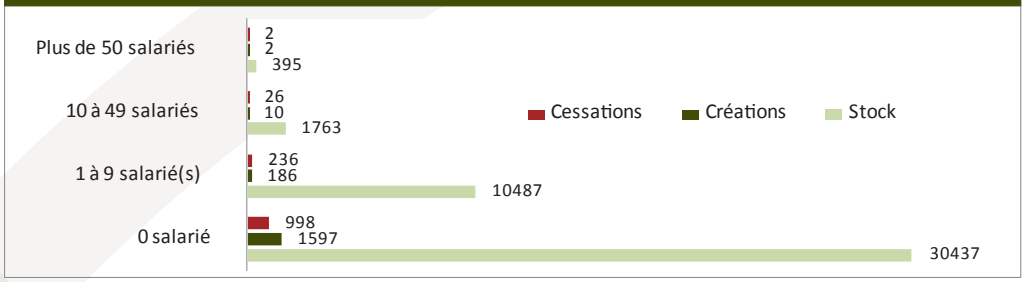

Les établissements non-employeurs sont les seuls à enregistrer plus de créations que de cessations d'établissements (ratio de 1,6). Ils représentent la grande majorité, 89%, des établissements créés ce trimestre, ainsi que du stock d'établissements au 30 juin 2012 (70,6%). Ce type d'établissements affiche également le plus grand nombre de cessations, mais dans des proportions moindres vis-à-vis du nombre d'établissements créés.
Les établissements de plus de 50 salariés, avec 2 créations et 2 cessations, affichent un ratio égal à 1 : ce type d'établissement se maintient sur l'Agglomération TPM.

Une dynamique saisonnière plus confirmée sur certains secteurs

Le *Commerce* est le secteur le plus créateur de ce trimestre en comptabilisant 137 établissements supplémentaires sur un trimestre. L'*Hébergement et restauration*, secteur particulièrement concerné par la création d'activité durant cette période de l'année, compte 131 créations et 83 cessations d'établissements, soit 48 établissements effectivement créés et un ratio créations/cessations de 1,6 (contre un ratio de 1,7 sur le 2ème trimestre 2011).
La quasi-totalité des secteurs d'activité enregistre un ratio créations/cessations positif, soit plus de créations que de cessations d'établissements. Les secteurs *Arts, spectacles et activités récréatives* et *Agriculture, sylviculture et pêche* se distinguent par un ratio particulièrement élevé, respectivement 2,3 et 1,8. L'*Administration publique* et les *Industries extractives* sont les seules à enregistrer plus de cessations que de créations d'établissements.

Maison de l'Emploi

Source : Insee, REE (Sirène)

La stagnation de l'emploi se confirme

Evolution de l'effectif salarié du secteur privé, TPM

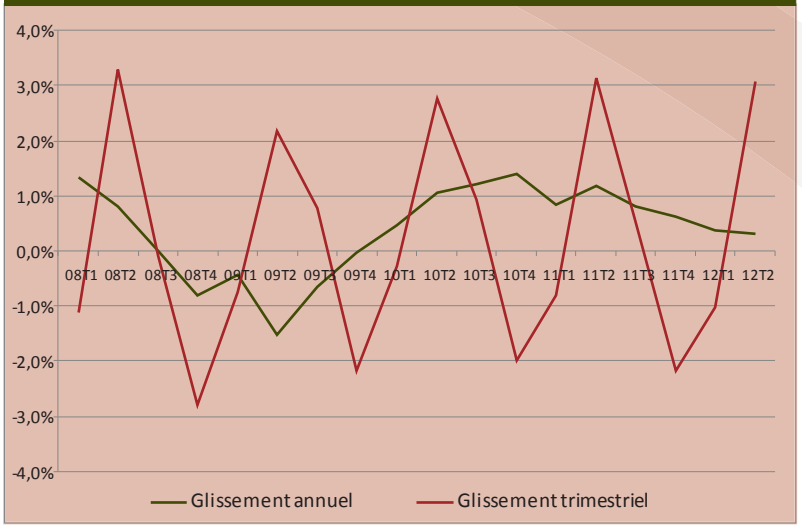

L'effectif salarié du secteur privé atteint, au 30 juin 2012, 98 173. Il n'évolue pas par rapport à l'année précédente, alors que sur la même période de l'année 2011, il était en hausse de +1,2%. La tendance observée le trimestre dernier, où l'on pouvait observer une stagnation du niveau de l'emploi, se confirme ce trimestre.

En glissement trimestriel, le niveau de l'emploi s'inscrit en hausse (+3,3%), évolution légèrement plus conséquente que celle observée sur la même période de l'année précédente (+3,1%). Chaque année, à la même période, l'effectif salarié du secteur privé est en hausse par rapport au trimestre précédent, en lien avec la préparation de la saison estivale à venir.

Aux échelons régional et départemental, l'effectif salarié affiche une hausse annuelle de +0,4%. En glissement trimestriel, alors que l'augmentation enregistrée sur TPM est de +3,3%, elle s'élève à +3,9% à l'échelon régional et à +7,8% à l'échelon départemental, qui apparaît donc plus concerné par la saisonnalité.

Les HCR, fortement marqués par la saison touristique

Répartition et évolution de l'effectif salarié du secteur privé par secteur d'activité, TPM, 30 juin 2012

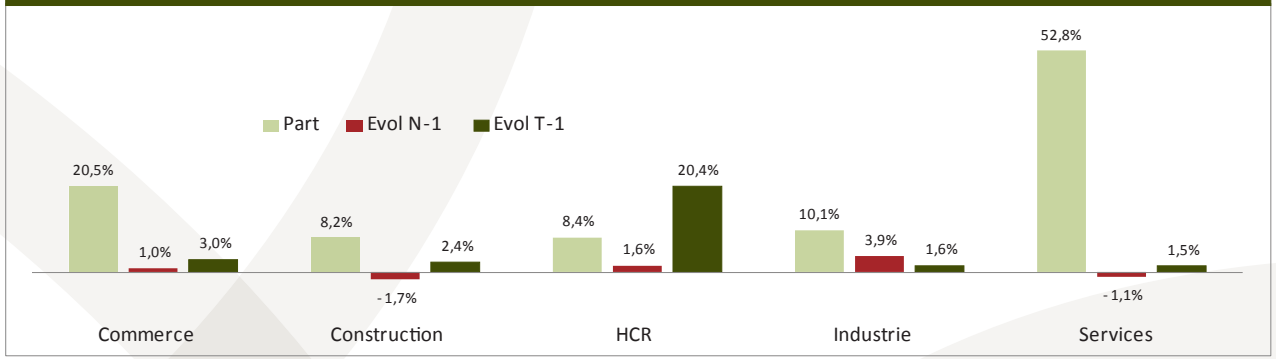

Le secteur des *Services* rassemble plus de la moitié de l'effectif salarié du secteur privé ; en un an, ce secteur, ainsi que celui de la *Construction*, affichent une baisse de leur effectif avec respectivement -1,1% et -1,7%. Le niveau de l'emploi des autres secteurs est en hausse, notamment dans le secteur de l'*Industrie*, avec +3,9% en un an.

En glissement trimestriel, l'ensemble des secteurs affiche une hausse de leur effectif, hausse particulièrement importante sur le secteur le plus impacté par la saison touristique : les *HCR (Hôtel-Café-Restaurant)*, avec +20,4%.

L'embauche se maintient à la hausse

Evolution des Déclarations Préalables A l'Embauche (DPAE) enregistrées, 2ème trim.2012

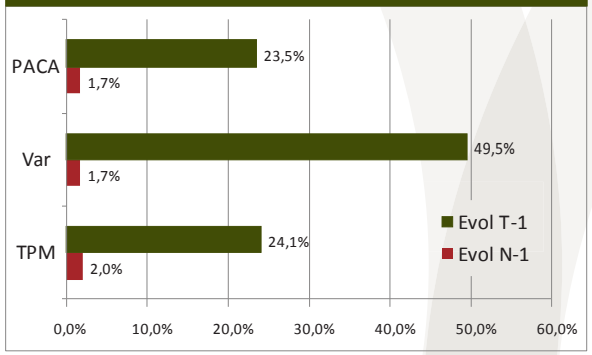

Sur TPM, 32 143 Déclarations Préalables A l'Embauche (DPAE) ont été réalisées durant le 2ème trimestre 2012 soit une hausse annuelle de +2,0%, et une hausse trimestrielle de +24,1%. Tous les échelons territoriaux considérés affichent une hausse annuelle positive, mais largement moins conséquente que celle enregistrée sur la même période de l'année précédente avec des écarts de 11,7 points sur TPM, 8,3 points dans le Var et 3 points en PACA.

En glissement trimestriel, l'augmentation du nombre de DPAE réalisées est particulièrement forte et correspond à la préparation de la saison estivale à venir. Le Var, étant fortement impacté par la saisonnalité, a vu son nombre d'intention d'embauche s'accroître de près de 50% sur un trimestre.

Une dégradation des conditions d'embauche

Répartition et évolution des DPAE enregistées par type de contrat, TPM, 2ème trim.2012

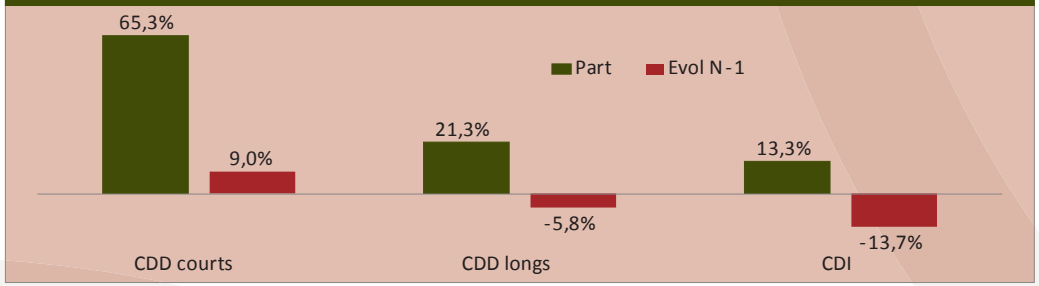

Sur TPM, la majorité des intentions d'embauche de ce trimestre ont été enregistrées en CDD courts (65,3%) ; la situation est identique à l'échelle régionale mais avec un taux inférieur à celui de TPM de 2,3 points (63,0%). L'embauche en CDI représente seulement 13,3% des DPAE de ce trimestre, contre 14,4% en PACA.
L'évolution annuelle des DPAE réalisées sur TPM (+2,0%) est uniquement imputable à la montée des CDD courts, avec +9,0% en un an ; le nombre d'embauche en CDD longs et en CDI est en baisse avec respectivement -5,8% et -13,7%.
A l'échelle de la région, ces évolutions apparaissent moins marquées : l'embauche en CDD courts est en hausse de +5,6%, les DPAE réalisées en CDD longs et en CDI sont en baisse avec respectivement -4,4% et -4,0%.

Répartition et évolution des DPAE enregistées par sexe et type de contrat, TPM, 2ème trim.2012

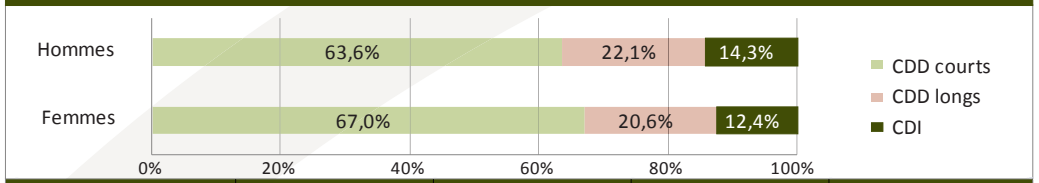

	CDD courts	CDD longs	CDI	Total
Femmes	9,7%	-7,9%	-12,8%	2,4%
Hommes	8,3%	-3,7%	-14,4%	1,6%
Total	9,0%	-5,8%	-13,7%	2,0%

Les femmes font davantage l'objet d'intention d'embauche en CDD courts que les hommes, avec un écart de 3,4 points. Les hommes apparaissent donc plus concernés par l'embauche en CDD longs et en CDI avec des taux respectifs de 22,1% et 14,3%, contre 20,6% et 12,4% pour les femmes.
La hausse annuelle des intentions d'embauche en CDD courts est davantage maquée chez la gente féminine que chez leurs homologues masculins avec un écart de 1,4 point. Le constat est identique concernant la baisse des DPAE réalisées en CDD longs, avec -7,9% pour les femmes et -3,7% chez les hommes. L'embauche en CDI a considérablement baissé en un an (-13,7%), de manière encore plus importante chez les hommes (-14,4%).

Les Services toujours moteur des intentions d'embauche

Répartition des DPAE enregistées par secteur d'activité, TPM, 2ème trim.2012

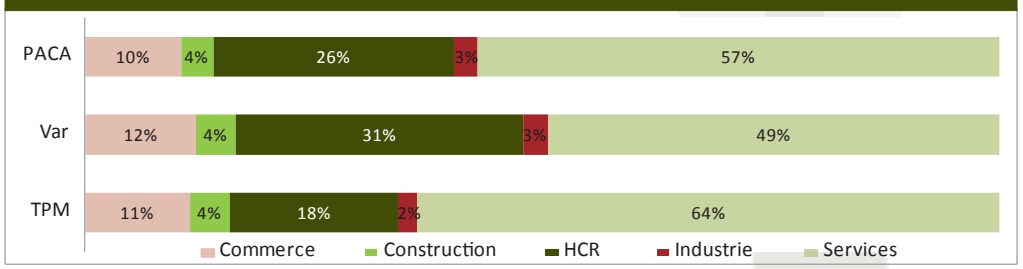

Ce trimestre, aux trois échelles territoriales considérées, les *Services* est le secteur qui rassemble le plus grand nombre de DPAE réalisées, suivi des *HCR* puis du *Commerce*.
Sur TPM, par rapport au Var et à PACA, les *Services* sont particulièrement représentés dans les intentions d'embauche de ce trimestre, avec des écarts de 15 points avec le département et de 7 points avec la région. A l'inverse, le secteur des *HCR*, particulièrement dynamique à cette époque de l'année, est sous-représenté en affichant un écart de 13 points avec le taux départemental, et de 8 points avec le taux régional.
En glissement annuel, tous les secteurs accusent une baisse du nombre d'intentions d'embauche enregistrées, mis à part le secteur des *Services* avec une hausse de +5,5%. La baisse la plus conséquente s'observe sur les secteurs *Industrie* (11,4%) et *Construction* (-9,0%).

Source : Urssaf du Var

28 576 Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois (DEFM) (Cat.ABC) sont comptabilisés sur l'Agglomération TPM. En un an, leur nombre s'est accru à tous les échelons territoriaux considérés, mais de façon moins marquée à l'échelle de l'Agglomération avec une hausse de +2,8%, contre +5,7% en PACA et +7,2% sur le territoire national.
En glissement trimestriel, le nombre de DEFM s'inscrit en baisse (-9,8%), notamment dans le Var où un pic d'embauche particulièrement important a été observé ce trimestre. La baisse enregistrée sur TPM (-5,8%), bien que moins marquée qu'à l'échelon départemental se situe en dessous des taux d'évolution régional (-5,2%) et national (-2,3%).

Hausse du taux de chômage

Taux de chômage trimestriel, en % (données CVS)

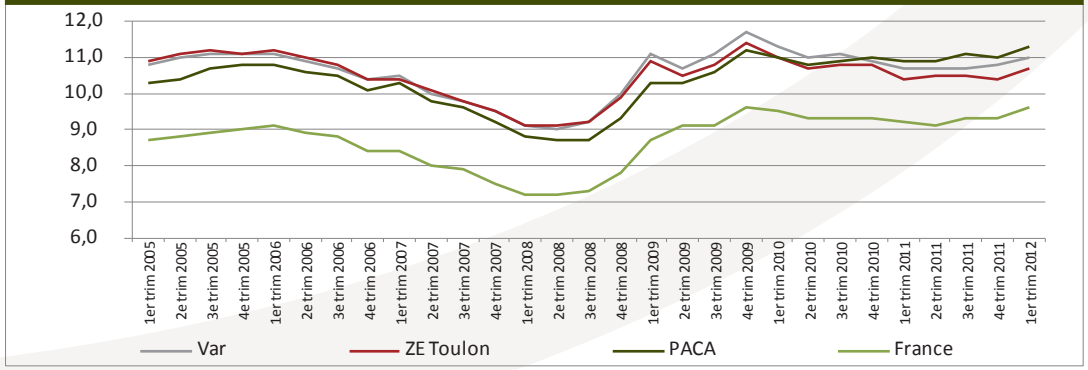

Au 1er trimestre 2012, le taux de chômage enregistré à l'échelle de la zone d'emploi de Toulon atteint 10,7%, il marque ainsi une hausse de 0,3 point depuis le 4ème trimestre 2011. Les échelons territoriaux de comparaison affichent également un taux à la hausse, avec +0,3 point en PACA et sur le territoire national, et +0,2 point sur le département varois.

Deux tiers de demandeurs d'emploi en Cat.A

Répartition des DEFM par catégorie, TPM, 30 juin 2012

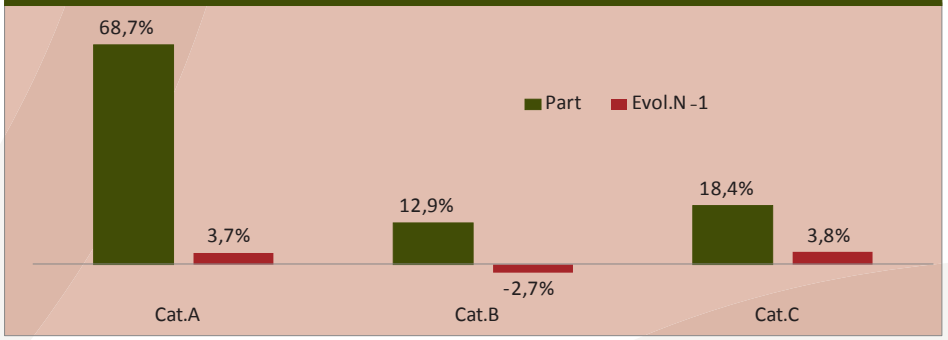

Sur TPM, les DEFM en Cat.A (demandeurs d'emploi sans activité) représentent 68,7% de l'ensemble des demandeurs d'emploi (Cat.ABC), soit un taux supérieur aux taux départemental (67,6%), régional (68,4%) et national (64,8%).
En un an, seuls les DEFM exerçant une activité réduite courte (Cat.B) sont en baisse avec -2,7% ; en Cat.A et C, les DEFM affichent une hausse respective de +3,7% et +3,8%.

Précarisation des demandeurs d'emploi

Evolution annuelle des DEFM bénéficiaires du RSA, TPM, 30 juin 2012

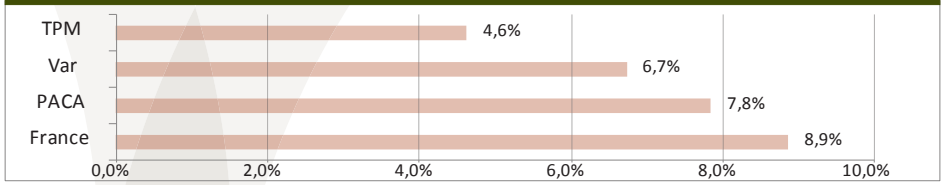

La précarité des demandeurs d'emploi ne cesse de s'accentuer. En un an, le nombre de DEFM bénéficiaires du RSA s'est accru de +4,6% sur l'Agglomération TPM ; une évolution toutefois moins marquée qu'aux échelons départemental, régional et national, avec des écarts respectifs de 2,1 points, 3,2 points et 4,3 points.

Une tendance confirmée des motifs d'entrées et de sorties à Pôle Emploi

Demandeurs d'emploi (Cat.ABC) entrant à Pôle Emploi, selon leurs motifs d'entrées, 2ème trim.2012

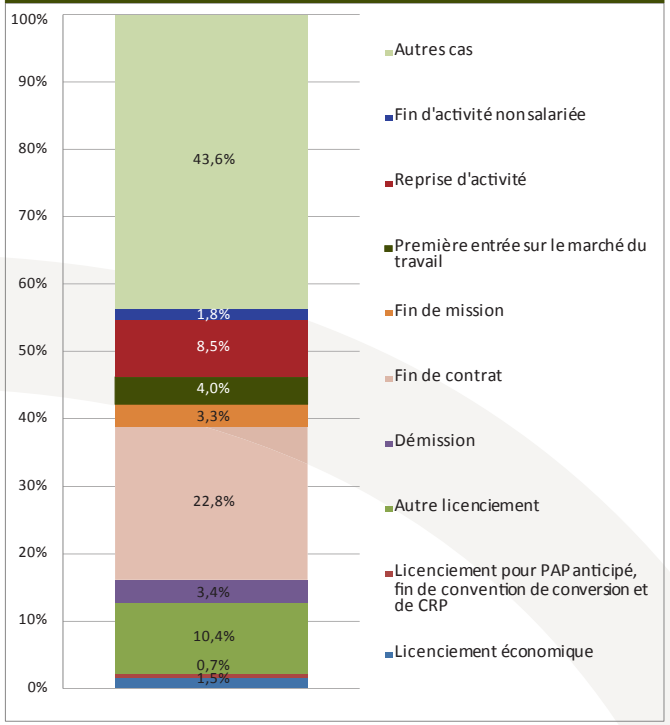

Ce trimestre, 9 002 demandeurs d'emploi se sont inscrits à Pôle Emploi. Les motifs de ces inscriptions sont variés, mais le principal correspond à une fin de contrat (22,8%). Les licenciements sont le deuxième motif d'entrée à Pôle Emploi en représentant 12,6% des entrées de ce trimestre. La reprise d'activité, avec 8,5% des entrées, est le troisième motif d'inscription.
Cependant, ce trimestre, il y a près de 44% des demandeurs d'emploi pour lesquels on ne connaît pas les motifs d'inscription.
En glissement annuel, les motifs d'inscription sont très semblables à ceux observés ce trimestre.

Demandeurs d'emploi (Cat.ABC) sortant de Pôle Emploi, selon leurs motifs de sorties, 2ème trim.2012

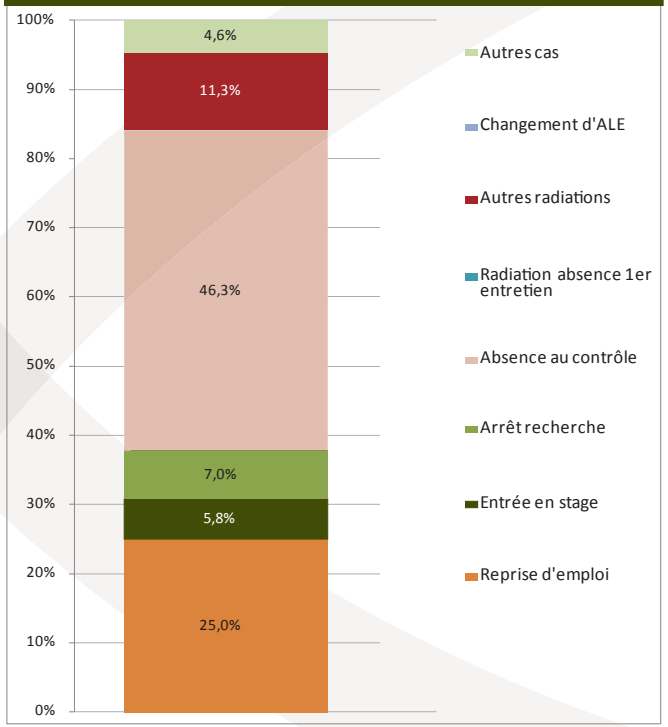

Ce trimestre, sur l'Agglomération TPM, 10 372 demandeurs d'emploi sont sortis du chômage. Pour près de la moitié d'entre eux (46,3%), cette sortie fait suite à une absence au contrôle. 11,3% des sortants sont sans motif identifié (autres radiations). Un quart des demandeurs d'emploi sortis des fichiers de Pôle Emploi ont repris une activité et 5,8% sont entrés en stage.
En glissement annuel, la part des sorties pour entrée en stage s'est accrue avec un écart de 2,1 points entre le taux observé ce trimestre et le taux enregistré durant le 2ème trimestre 2011.

GLOSSAIRE

Taux de chômage : Pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs).

Correction des variations saisonnières (CVS) : technique que les statisticiens emploient pour éliminer l'effet des fluctuations saisonnières normales sur les données, de manière à en faire ressortir les tendances fondamentales (trend et composante irrégulière).

Déclaration Préalable A l'Embauche (DPAE) : Support unique servant à la déclaration des salariés lors de l'embauche afin de procéder aux déclarations et demandes légales. Tous les employeurs sont concernés par la Déclaration Préalable A l'Embauche sauf les particuliers employeurs et ceux soumis à une formule déclarative spécifique.

Demande d'Emploi en Fin de Mois (DEFM) : Personnes inscrites à Pôle Emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois. Ici, seules les catégories A, B et C sont prises en compte (Ci-contre : descriptif des catégories).
Catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi.
Catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois).
Catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois).

Niveaux de formation
Niveau VI : sorties du 1er cycle du second degré, des formations préprofessionnelles (CEP, CPPN, CPA) et des quatre premières années de SES, SEGPA et EREA.
Niveau V bis : sorties des classes de 3ème, des classes de second cycle court avant l'année terminale, de la dernière année de SES, SEGPA et EREA.
Niveau V : sorties de l'année terminale de second cycle court (CAP-BEP) et des classes de second cycle long avant la terminale.
Niveau IV : sorties des classes terminales de second cycle long et des classes post-baccalauréat avant le niveau III.
Niveau III : sorties avec un diplôme bac + 2 ans (DUT, BTS, DEUG, école de santé)
Niveaux II et I : sorties avec un diplôme de 2ème ou 3ème cycle universitaire ou un diplôme de grande école.

Maison de l'Emploi

Source : Pôle Emploi PACA - S.E.E, Insee

EDITEUR : Maison de l'Emploi Toulon Provence Méditerranée
Adresse : 1041 Avenue de Draguignan, 83130 LA GARDE
Adresse postale : B.P 513, 83078 TOULON CEDEX 9
Courriel : mde-tpm@orange.fr

Territoire et Statistiques

Directeur de la publication : Didier DORN
Responsable de pôle : Isabelle MASSE
Réalisation : Marine KUSNIEREK
Impression : SIRA / 500 exemplaires / novembre 2012

CONCENTRÉ D'INFORMATION